

Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection des végétaux

Questionnaire:

NIMP 6 - Directives pour la surveillance

Une activité fondamentale des organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) consiste à surveiller les organismes nuisibles. Les produits issus de cette activité servent de base au recensement des organismes nuisibles, à la détermination de leur situation et à leur catégorisation et enfin à la conduite d'analyses des risques phytosanitaires. En 2004, la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) a approuvé la Norme internationale pour les mesures phytosanitaires (NIMP) 6 – Directives pour la surveillance – qui devait aider les ONPV à mener cette activité fondamentale. En 2011, il a été décidé que la NIMP 6 serait révisée et cette activité a été ajoutée dans le programme de travail de la CIPV relatif à l'établissement des normes. Cette même année, le secrétariat de la CIPV a reçu des fonds pour mettre sur pied le Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV. Il s'agit d'un programme global qui permettrait de recenser les difficultés rencontrées par les parties contractantes pour mettre en œuvre la Convention et appliquer ses normes, ainsi que les ressources susceptibles d'aider à surmonter ces difficultés. À la demande du Comité des normes de la CIPV, et afin d'appuyer la révision de la NIMP 6, le Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV permettra de faire l'inventaire des difficultés rencontrées par les ONPV pour appliquer cette norme, en vue d'adresser au groupe chargé de l'examen de la NIMP 6 des recommandations pour son amélioration. Il rassemblera aussi des exemples de pratiques optimales mises en œuvre dans le monde entier afin que du matériel de formation et des manuels utiles soient élaborés dans le cadre du programme de renforcement des capacités de la CIPV.

Merci de nous aider à conduire cet examen en remplissant ce bref questionnaire structuré en 8 parties.

IMPORTANT:

- Ce questionnaire doit être rempli par le point de contact de l'ONPV et/ou le rédacteur chargé du Portail phytosanitaire international. Vous pouvez aussi remplir le questionnaire en ligne à l'adresse:

<https://www.ippc.int/index.php?id=1111052>

Note: Vous devez être connecté à votre compte PPI avant de cliquer sur le lien ci-dessus.

- Si vous ne pouvez pas remplir le questionnaire en ligne, veuillez:

1. Remplir le formulaire dans Microsoft Word (2003 ou versions ultérieures).

2. Envoyer le formulaire rempli à l'adresse électronique: ippc@fao.org , en indiquant en objet: [Nom de votre pays] « IRSS – NIMP 6 – Réponse »

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

A. Politiques et législation

1	Énumérez les aspects les plus importants en matière de politiques, qui influencent le programme de surveillance conduit dans votre pays (par exemple, politiques commerciales, accords de libre-échange, etc.)?	1. [texte libre] 2. [texte libre] ...[points supplémentaires]
2	L'ONPV est-elle la responsable au premier chef de la surveillance des organismes nuisibles?	Oui [] Non []
3	D'autres organisations publiques ou privées, institutions ou administrations, intervenant aux niveaux de la province/du district/de la région, sont-elles chargées légalement ou à un autre titre de la surveillance des organismes nuisibles ?	Oui [] Non []
4	L'ONPV conduit-elle les activités de surveillance des organismes nuisibles en coordination avec ces organisations publiques ou privées, institutions ou administrations?	Oui [] Non []
5	Le personnel de l'ONPV est-il habilité à procéder à la surveillance des organismes nuisibles?	Oui [] Non []
6	Dans la négative, les résultats des prospections sont-ils communiqués à l'ONPV?	Oui [] Non []
7	Dans les situations d'urgence, l'ONPV peut-elle légalement charger les organisations publiques ou privées, institutions ou administrations susmentionnées d'entreprendre des prospections?	Oui [] Non []
8	Existe-t-il des documents écrits qui établissent les mandats, les fonctions et les responsabilités de ces organisations ou administrations, en matière de surveillance des organismes nuisibles ?	Oui [] Non []
9	Le programme ou le service de surveillance des organismes nuisibles est-il doté d'un plan stratégique et opérationnel?	Oui [] Non []
10	Les responsabilités de l'ONPV en matière de surveillance sont-elles limitées aux organismes de quarantaine, aux organismes réglementés non de quarantaine et/ou aux organismes réglementés ou bien couvrent-elles aussi les organismes nuisibles non réglementés d'intérêt national ?	<p>Une seule réponse</p> <p>[] Organismes non réglementés (d'intérêt national) [] Organismes réglementés non de quarantaine [] Organismes de quarantaine [] Organismes réglementés [] Toutes les catégories d'organismes susmentionnées</p>

B. Structure organisationnelle, compétences et culture

1	Existe-t-il un organigramme du service chargé de la surveillance des organismes nuisibles ?	Oui [] Non []
2	Les fonctions de surveillance des organismes nuisibles assurées par l'ONPV sont-elles centralisées sous l'autorité d'un responsable national?	Oui [] Non []

3	Veillez indiquer les organisations qui participent à la surveillance des organismes nuisibles dans le pays.	1. [texte libre] 2. [texte libre] ...[points supplémentaires]
4	Veillez énumérer les indicateurs que vous utilisez pour mesurer la pertinence et les résultats du programme de surveillance des organismes nuisibles.	1. [texte libre] 2. [texte libre] ...[points supplémentaires]
5	L'ONPV entretient-elle des liens officiels avec des sources d'information externes (autres que des ONPV) sur la surveillance des organismes nuisibles?	Oui [] Non []
6	L'ONPV collabore-t-elle avec les parties prenantes pertinentes pour appuyer et améliorer la surveillance des organismes nuisibles?	Oui [] Non []
7	Si oui, quelles parties prenantes et de quelle façon?	1. [texte libre] 2. [texte libre] ...[points supplémentaires]
8	Dans les situations d'urgence, ces parties prenantes sont-elles intégrées dans l'équipe de planification d'urgence?	Oui [] Non []
9	Les programmes de surveillance qui sont conduits par l'ONPV sont-ils dotés de systèmes de gestion des données bien conçus et compatibles pour collecter, stocker et communiquer les informations relatives à la surveillance des organismes nuisibles ?	Oui [] Non []
10	Le programme ou le service de surveillance des organismes nuisibles est-il doté de procédures d'évaluation de ses résultats?	Oui [] Non []

C. Procédures documentées

1	L'ONPV utilise-t-elle un système informatisé de recherche documentaire sur l'information relative à la surveillance?	Oui [] Non []
2	Veillez indiquer si l'ONPV conserve les informations suivantes:	Cocher la réponse appropriée pour chaque type d'information
	Nom scientifique de l'organisme nuisible	Oui [] Non []
	Nom scientifique de la plante-hôte	Oui [] Non []
	Partie de plante affectée	Oui [] Non []
	Moyen de collecte	Oui [] Non []
	Date de la collecte et nom du collecteur	Oui [] Non []
	Date de l'identification et nom de l'identificateur	Oui [] Non []
	Date de la vérification et nom du vérificateur	Oui [] Non []
	Lieu	Oui [] Non []
3	L'emplacement des organismes nuisibles détectés pendant les prospections est-il déterminé au moyen de coordonnées de système d'information géographique (SIG)?	Oui [] Non []
4	Existe-t-il un manuel opérationnel de l'ONPV sur la surveillance générale des organismes nuisibles?	Oui [] Non []

D. Surveillance générale

1	Existe-t-il une base de données nationale sur les signalements d'organismes nuisibles?	Oui [] Non []
2	L'ONPV accède-t-elle facilement aux bases de données sur les signalements d'organismes nuisibles?	Oui [] Non []
3	Quelle est la proportion de données vérifiables à partir des collectes d'insectes ou de cultures?	Une seule réponse
		[] 0 [] 1-25 % [] 26-50 % [] 51-75 % [] >75 %
4	Veillez indiquer les sources d'information ayant permis de compiler ces données (ONPV, autres administrations nationales et locales, institutions de recherche, universités, sociétés scientifiques (y compris leurs membres amateurs), producteurs, consultants, musées, grand public, revues scientifiques et commerciales, données non publiées et observations contemporaines, etc.).	1. [texte libre] 2. [texte libre] ...[points supplémentaires]

5	Les ressources affectées à la surveillance générale des organismes nuisibles sont-elles, selon vous, suffisantes?	Une seule réponse
		<input type="checkbox"/> Très insuffisantes <input type="checkbox"/> Nettement insuffisantes <input type="checkbox"/> Moyennement suffisantes <input type="checkbox"/> Suffisantes <input type="checkbox"/> Largement suffisantes
6	Existe-t-il un service d'identification des organismes nuisibles accessible au grand public ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

E. prospections ponctuelles

1	Existe-t-il un responsable global des activités de surveillance?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2	Le responsable chargé de la surveillance des organismes nuisibles a-t-il suivi une formation en matière de gestion?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3	Combien d'espèces végétales ou de produits végétaux du pays font-ils régulièrement l'objet de prospections officielles?	[indiquer le nombre]
4	Veuillez indiquer les espèces végétales en utilisant leur nom scientifique (genre et espèce).	1. [texte libre] 2. [texte libre] ...[points supplémentaires]
5	Veuillez indiquer l'organisation, l'administration ou autre entité chargée de décider des espèces végétales et des produits végétaux du pays qui font l'objet de prospections officielles.	[texte libre]
6	Veuillez indiquer trois raisons majeures pour lancer une prospection ponctuelle ?	1. [texte libre] 2. [texte libre] 3. [texte libre]
7	Existe-t-il des accords entre l'ONPV et le secteur industriel (ou des institutions privées) pour couvrir les frais des prospections ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
8	Existe-t-il des accords entre l'ONPV et des institutions ou administrations publiques pour couvrir les frais des prospections?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
9	Ces accords portent-ils sur : les prospections ponctuelles, les prospections liées à l'apparition d'un foyer, les prospections liées à la détermination des zones exemptes, des zones à faible prévalence, etc. Autre (préciser)	Cocher la réponse appropriée pour chaque rubrique
		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	[texte libre]	
10	Les procédures suivies pour les prospections ponctuelles sont-elles décrites dans un manuel ou un plan opérationnel?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
11	Les résultats obtenus et l'efficacité, l'efficacité et la pertinence de ces manuels ou de ces plans sont-ils régulièrement évalués?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

F. Diagnostic des organismes nuisibles

1	L'ONPV est-elle la seule entité assurant un service de diagnostic des organismes nuisibles dans le pays?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2	Est-ce que le/les laboratoire(s) de diagnostic des organismes nuisibles est/sont situé(s) dans le pays de façon à pouvoir répondre aux demandes de services de laboratoire?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Dans une certaine mesure <input type="checkbox"/>
3	Si l'ONPV compte plus d'un laboratoire, ceux-ci sont-ils gérés de manière centralisée à l'échelon du pays?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
4	Le laboratoire de l'ONPV coopère-t-il dans le cadre d'accords officiels avec d'autres laboratoires ou institutions du pays pour assurer les services de diagnostic?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
5	Le laboratoire de l'ONPV a-t-il passé des accords officiels avec d'autres laboratoires ou institutions extérieurs au pays pour assurer les services de diagnostic?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
6	L'ONPV recourt-elle au télédiagnostic virtuel qui consiste à transmettre des images des organismes nuisibles à un service central de diagnostic situé dans le pays ou à l'étranger ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
7	Le laboratoire vérifie-t-il son efficacité/ses résultats en les comparant à ceux d'autres laboratoires de diagnostic situés dans le pays ou à l'étranger?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
8	Le laboratoire de diagnostic de l'ONPV est-il accrédité au regard des	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

	normes officielles ISO, notamment la norme ISO 17025?	
9	Dans le pays, d'autres laboratoires de diagnostic des organismes nuisibles sont-ils accrédités au regard des normes officielles ISO, notamment la norme ISO 17025?	Oui [] Non []
10	Le personnel est-il suffisamment qualifié et formé pour assurer les services de diagnostic des organismes nuisibles et utiliser le matériel de laboratoire, les méthodes analytiques, etc. nécessaires pour appuyer les activités de surveillance des organismes nuisibles?	Oui [] Non [] Dans une certaine mesure []
11	Le cas échéant, parmi les spécialités suivantes, quelles sont celles qui <u>manquent</u> au service de diagnostic de l'ONPV?	Cocher toutes les réponses appropriées
	Entomologie	[]
	Phytopathologie (bactériologie)	[]
	Phytopathologie (mycologie)	[]
	Phytopathologie (virologie)	[]
	Nématologie	[]
	Malherbologie	[]
12	Existe-t-il des procédures documentées pour l'échantillonnage, la livraison des échantillons, le stockage intermédiaire et l'élimination?	Oui [] Non [] Dans une certaine mesure []
13	Existe-t-il des procédures documentées pour le diagnostic, la traçabilité, l'établissement de rapports, etc.?	Oui [] Non [] Dans une certaine mesure []
14	Tous les échantillons soumis sont-ils traités conformément à ces procédures?	Oui [] Non [] Dans une certaine mesure []
15	Le laboratoire fournit-il au personnel chargé de la surveillance des kits de collecte pour différents types de spécimens et d'échantillons?	Oui [] Non []
16	Les plans de surveillance phytosanitaire de l'ONPV tiennent-ils compte des nécessaires contributions apportées par les laboratoires?	Oui [] Non [] Dans une certaine mesure []
17	Le personnel des laboratoires participe-t-il à la préparation des plans de surveillance des organismes nuisibles de l'ONPV?	Oui [] Non [] Dans une certaine mesure []
18	Qui prend en charge les frais des services de diagnostic?	Une seule réponse
	Le gouvernement	[]
	Variable – essentiellement le gouvernement	[]
	Variable – essentiellement le secteur privé	[]
	Le secteur privé	[]
	Autre (préciser)	[texte libre]
19	Lors de la planification de la surveillance des organismes nuisibles, le coût des services de diagnostic qui pourraient être requis est-il évalué séparément?	Oui [] Non []
20	Le personnel des laboratoires assure-t-il aux agents chargés de la surveillance des formations sur le prélèvement d'échantillons et la reconnaissance des organismes nuisibles et de leurs symptômes sur le terrain?	Oui [] Non []
21	Quelle est la fréquence des programmes de formation destinés au personnel chargé des services de diagnostic?	Une seule réponse
		[] Pas de formation programmée [] Une fois tous les 5 ans [] Une fois tous les 3 ans [] Une fois tous les deux ans [] Au moins une fois par an

G. Ressources

1	Quel est le montant total (en USD) des fonds affectés chaque année par l'ONPV à la surveillance des organismes nuisibles? Efforcez-vous de donner la meilleure estimation possible.	[indiquer le chiffre]
2	Veillez estimer le montant total (en USD) des fonds affectés chaque année par d'autres organisations publiques ou privées, institutions ou administrations (autres que l'ONPV) à la	[indiquer le chiffre]

	surveillance des organismes nuisibles dans le pays. Efforcez-vous de donner la meilleure estimation possible.	
3	Quel pourcentage (%) du budget de l'ONPV est alloué aux salaires du personnel participant au programme de surveillance des organismes nuisibles?	[indiquer le pourcentage]
4	Quelle est la contribution du secteur industriel (secteur privé) à la surveillance, exprimée en pourcentage (%) du budget total affecté par l'ONPV à la surveillance des organismes nuisibles (meilleure estimation)?	[indiquer le pourcentage]
5	Les autres ressources (véhicules, pièges, leurres, échantillonneurs, GPS, etc.) affectées au programme de surveillance des organismes nuisibles sont-elles selon vous suffisantes?	<input type="checkbox"/> Très insuffisantes <input type="checkbox"/> Nettement insuffisantes <input type="checkbox"/> Moyennement suffisantes <input type="checkbox"/> Suffisantes <input type="checkbox"/> Largement suffisantes
6	Parmi les membres du personnel de l'ONPV qui participent à la surveillance générale ou aux prospections ponctuelles, combien appartiennent aux catégories de qualification suivantes? Doctorat ou équivalent: Maîtrise ou équivalent: Licence ou équivalent: En dessous du niveau licence:	Indiquer un nombre pour chaque catégorie
		[indiquer le nombre]
		[indiquer le nombre]
		[indiquer le nombre]
7	Veillez évaluer la capacité actuelle, du point de vue des effectifs, des ressources humaines affectées au programme de surveillance que conduit actuellement l'ONPV:	Une seule réponse
		<input type="checkbox"/> Très faible <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Très bonne
8	Veillez évaluer la capacité actuelle, du point de vue des qualifications et des compétences, des ressources humaines affectées au programme de surveillance que conduit actuellement l'ONPV:	Une seule réponse
		<input type="checkbox"/> Très faible <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Très bonne
9	Ces ressources humaines sont-elles suffisantes pour conduire les activités conformément aux exigences de l'ONPV en matière de surveillance des organismes nuisibles?	Une seule réponse
		<input type="checkbox"/> Très insuffisantes <input type="checkbox"/> Insuffisantes <input type="checkbox"/> Difficilement suffisantes <input type="checkbox"/> Presque suffisantes <input type="checkbox"/> Totalement suffisantes
10	Qui prend en charge les frais des prospections ponctuelles qui doivent être conduites ? Le gouvernement Variable – Essentiellement le gouvernement Variable – Essentiellement le secteur privé Le secteur privé Autre (préciser)	Une seule réponse
		[]
		[]
		[]
		[]
11	Quelle proportion du personnel affecté à la surveillance des organismes nuisibles a reçu une formation spécifique dans ce domaine?	Une seule réponse
		[] 0
		[] 25%
		[] 50%
		[] 75%
		[] 100%

12	Quelle est la fréquence des programmes de formation destinés au personnel chargé des services de surveillance des organismes nuisibles ?	Une seule réponse
		<input type="checkbox"/> Pas de formation programmée <input type="checkbox"/> Une fois tous les 5 ans <input type="checkbox"/> Une fois tous les 3 ans <input type="checkbox"/> Une fois tous les deux ans <input type="checkbox"/> Au moins une fois par an

H. Questions à réponse libre

1. Indiquez par ordre de priorité cinq facteurs qui empêchent votre pays de conduire une surveillance efficace des organismes nuisibles (1= priorité la plus élevée):

1. [texte libre]
2. [texte libre]
3. [texte libre]
4. [texte libre]
5. [texte libre]

2. Indiquez au maximum trois points qui devraient selon vous être améliorés dans la NIMP 6 – Directives pour la surveillance:

1. [texte libre]
2. [texte libre]
3. [texte libre]